



Chlore : Les données

Par Christian Rousseau
District manager - Industrial Scientific Corp

Chlore: Cl_2

On parle souvent des gaz dangereux qui sont incolores et inodores comme le monoxyde de carbone. Ici, avec le chlore, ce n'est vraiment pas la même situation.

Le Chlore est un gaz jaune (verdâtre) avec une odeur acre caractéristique. Même si le chlore n'est pas classifié comme un gaz explosif, il réagira par explosion ou formera un composé explosif lorsque associé avec des substances tels que l'acétylène, l'éther, l'essence de térébenthine, l'ammoniac, l'hydrogène, et le gasoil.

Les dérivés du Chlore sont communément utilisés pour leurs propriétés désinfectantes. Le Chlore est hautement toxique. Les toxines s'acheminent à travers les poumons en irritant les voies respiratoires. De hautes doses de Chlore peuvent causer la mort assez rapidement.

Les endroits auquel on peut retrouver des fuites de chlore sont ; Piscine publique, usine de pâte et papier, transport, usine de filtration et de traitement des eaux.

À retenir pour les équipes hazmat et d'intervention, le chlore est beaucoup plus lourd que l'air, donc, il sera à la hauteur du sol !!!

Danger:	Inflammable: N'explosera Pas
Classification	Santé: Extrêmement Toxique OX: Agent Oxydant
Synonymes:	Gaz de Chlore, Molécule de Chlore
Limites d'Exposition	(OSHA) PEL/TWA: .5PPM (ACGIH) STEL: 1PPM (OSHA) IDLH: 30PPM
Industries:	Piscines Municipales, Pâte à/et Papier, Traitement des Eaux Usées, Équipes HAZMAT, Gares Ferroviaires

Effets du Cl₂ à des niveaux variés

<i>Chlore - Niveaux en PPM</i>	<i>Conditions sur l'être Humain en résultant</i>
0.5	PEL/Limite d'Exposition Admissible (OSHA, ACGIH). VEMP; Règlement santé et sécurité du Québec
3	Irritation des membranes muqueuses, des yeux et des voies respiratoires
3.5	Produit une odeur facilement détectable
15	Cause une irritation immédiate de la gorge
30	Maximum d'exposition pour une exposition de 30 minutes
100-150	Douleur, sensation d'oppression dans la poitrine, et la mort résulte d'une exposition prolongée.

Source: Propriétés Dangereuses des Matériaux Industriels
(Sixième Édition), de N. Irving Sax

Christian Rousseau
District manager
Industrial Scientific Corp
crousseau@indsci.com
www.indsci.com
450-922-7604